L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 21 MARS.

Allocution du Pape.

Nous traduisons du *New York Herald* la dépêche spéciale suivante :

Rome, 14 mars 1875.

Sa Sainteté, le Pape Pie IX, a envoyé aujourd'hui, de sa main, du Vatican au correspondant du *Herald*, l'allocution prononcée par lui à l'occasion de la préconisation des nouveaux cardinaux.

Le Pape a dit aux membres du Sacré Collége :

Reconnaissant la nécessité pour partager nos charges dans ces tristes temps, d'augmenter votre ordre noble de quelques hommes distingués, capables de contribuer à la protection de l'Eglise universelle, et ayant résolu de remplir ce devoir, nous désirions le remplir suivant les rites anciens et solennels, ainsi que le demande la dignité de l'Eglise. Mais les temps s'opposent à notre intention. L'oppression que nous souffrons est telle que nous n'avons même pas la liberté de nous lamenter sur les afflictions de l'Eglise.

Il ne faut pas s'étonner que ceux qui diffèrent de l'Eglise par des erreurs héréditaires haïssent l'Eglise et s'efforcent de la détruire. Malheureusement, en Italie, où la Providence a daigné placer la Chaire suprême de la Vérité, les enfants de la Foi sont devenus les ennemis de l'Eglise et conspirent pour sa destruction, ce qui plonge notre cœur dans l'affliction. De là sont venues les atteintes déplorables contre les libertés, les possessions et les ministres de l'Eglise, atteintes auxquelles nous assistons sans pouvoir y résister. De là sont venus les plus grands maux pour les âmes des hommes et pour la société humaine, la corruption de la jeunesse qui propagera les maux existants jusqu'aux générations à venir.

Les établissements d'éducation ont été enlevés à la sollicitude de l'Eglise, et la jeunesse, qui ne devrait recevoir que des semences de vertu, est abandonnée aux vices dans les écoles qui sont soumises au pouvoir civil. Suivant la triste sagesse du monde il y a une éducation sans foi, sans religion. L'éducation des prêtres même est entravée par des règles arbitraires, de sorte qu'il est difficile de régler le cours de leurs études. Les lois de conscription pour l'armée sont appliquées aux rangs du clergé.

Les membres du bas clergé sont encouragés à résister factieusement à leurs évêques et sont protégés contre les décrets de l'autorité épiscopale ; la publication de nos discours est punie par le pouvoir civil. Des lois pénales sont décrétées contre la publication des actes du Saint-Siége ; la voix du Maître Suprême, de Celui qui enseigne la Vérité, est étouffée, et les droits d'un peuple fidèle sont violés.

Que ceux qui soumettent l'Eglise à la servitude songent qu'ils attirent sur eux la colère divine, un maître plus dur et une tyrannie plus lourde.

Dernièrement, dans un pays étranger, des écrits, qui faussaient les décrets du Vatican, ont été divulgués. L'objet en vue était de produire la violation de la liberté de votre Conclave dans le choix de notre successeur par des menaces d'intervention civile. Ces actes visent exclusivement notre compétence ecclésiastique.

Mais le Dieu miséricordieux, qui gouverne l'Eglise, a inspiré, d'une façon providentielle, les évêques pleins d'une fermeté admirable de l'Empire allemand, qui ont réfuté, dans leur noble déclaration, les doctrines erronées. Nous accordons les éloges les plus grands devant le monde catholique à ces évêques. Nous approuvons leurs déclarations et leurs protestations comme dignes de la vertu, de la dignité et de la religion des évêques.

Nous les confirmons dans leur autorité apostolique, priant la clémence divine de dissiper les desseins de nos ennemis et de mettre fin à ces jours de malheur.

Nous rappelant qu'il n'y a ni sagesse ni prudence qui puissent prévaloir contre le Seigneur, offrons des sacrifices en humilité et en prière fervente. Notre Dieu est juste et miséricordieux ; sévère envers ceux qui persistent dans leurs voies perverses, miséricordieux envers ceux qui se convertissent à lui. Tournons donc nos cœurs en contrition vers lui, en priant pour qu'il nous console et nous délivre. Il est puissant pour nous détourner contre nos ennemis ; préparons-nous pour un avenir de joies éternelles.

Grégoire le Grand a dit :—"Dans ces tribulations, une lutte plus grande, une coopération plus grande, une valeur plus grande dans la bataille sont exigées des chefs".

Nous avons résolu, vénérables frères, d'ajouter au Sénat de la Sainte Eglise Romaine, pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise, six hommes distingués, dont les noms sont connus de vous—qui se sont montrés dignes de cet honneur élevé en remplissant leurs fonctions épiscopales avec zèle, avec courage, avec prudence, avec instruction, et en supportant de cruelles persécutions avec courage et constance.

Nous nous proposons de créer cinq autres cardinaux. Si, par la volonté de Dieu, ce Saint-Siége devenait vacant avant que leurs noms soient divulgués, ils seront déclarés dans un codicille attaché à notre testament.

Nous décrétons, par l'autorité apostolique, qu'ils auront l'autorité de participation active ou passive dans l'acte du choix de notre successeur.

Les cinq cardinaux réservés *in petto* sont les suivants :

Nos Seigneurs Pacca, Viteleschi, Randi, Nina, Simione et Antici Mattei.

L'ÉLECTION PAPALE.—Nous lisons dans l'*Echo universel* :

On se rappelle que le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Visconti-Venosta, interrogé, lors de la discussion du budget de son département ministériel, sur la question soulevée par M. de Bismarck relativement au futur conclave, répondit qu'il ne croyait pas devoir donner des explications sur un sujet aussi délicat, mais que, toutefois, le premier devoir de l'Italie, en cette occurence, serait de sauvegarder *la liberté* du conclave et de garantir la tranquillité publique.

C'est que le pape, en effet, n'était pas absolument rassuré à l'endroit de cette liberté du sacré collége chargé d'élire son successeur, et le bruit s'était répandu qu'en prévision des entraves que pourraient rencontrer les cardinaux Sa Sainteté, par une bulle tenue secrète, avait apporté quelques changements dans le mode suivi jusqu'ici pour l'élection papale.

Ce bruit n'était pas sans fondement, comme on l'avait prétendu; il se trouve aujourd'hui confirmé par les aveux de la *Germania*, feuille ultramontaine qui se publie à Berlin.

"Il est positif, dit ce journal, qu'il existe une bulle de Pie IX, qui n'a pas été publiée jusqu'ici et par laquelle les cardinaux sont autorisés à se considérer comme légalement dispensés, à la prochaine élection papale, de certaines formalités pendant le conclave, dans le cas où les circonstances et l'état des choses le réclameraient."

Mais, fait observer la *Germania*, ce n'est point là une innovation : plusieurs papes, notamment Pie VI et Pie VII, ont lancé des bulles de ce genre.

—Le sacre de M. Jourdan, évêque de Tarbes, a eu lieu avant-hier à Notre-Dame, à Paris.

L'issue de la cérémonie a été marquée par un événement imprévu, et qui a causé un instant d'émotion.

Au moment de la procession, un individu s'est tout à coup précipité sur M. Jourdan et l'a apostrophé d'une manière violente.

"Vous savez, lui a-t-il dit, que le suisse de Saint-Eustache m'a battu dimanche !"

On s'est aussitôt jeté sur cet individu, qu'on est parvenu à éloigner, et que les agents ont conduit au poste voisin.

Les paroles qu'il avait prononcées, ainsi que son action, annonçaient un dérangement des facultés mentales.

Il a été constaté, en effet, que cet homme a perdu la raison. — La cérémonie du sacre s'est terminée sans autre incident.

—C'est par erreur que les journaux ont annoncé qu'il y avait eu pourvoi du général de Wimpffen contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine, et que Me Duboy était chargé de le soutenir. Se rendant à l'avis de son avocat, le général de Wimpffen, au contraire, a renoncé sans effort à l'idée qu'il avait eue un moment.

MORT DE M. SEGUIN AINÉ.—M. Seguin aîné vient de mourir à Annonay, le 24 février 1875, dans sa 89e année.

Né à Annonay en 1786, Marc Seguin a parcouru une longue et utile carrière scientifique et industrielle. Neveu et élève de l'illustre Montgolfier, il recueillit les idées scientifiques de son oncle, leur donna un entier développement et les fécondant par son génie propre, et sut en tirer les plus heureux résultats.

De bonne heure, il commença sa carrière industrielle, en société avec ses frères; et, dès 1825, il créa et construisit le premier grand chemin de fer de France, celui de Lyon à Saint-Etienne.

Partout il laissait des traces de son esprit perspicace et inventif. C'est à lui que nous devons les ponts en fil de fer et la locomotion à grande vitesse, immense résultat qui inaugura une ère nouvelle pour les chemins de fer et la navigation.

Il est auteur de nombreux ouvrages spéciaux et de mémoires sur la physique appliquée à l'industrie, très appréciés.

Patronné par l'illustre Arago, dont il était l'ami, il faisait partie, depuis de nombreuses années, de l'Institut, en qualité de correspondant.

Chevalier de la Légion-d'Honneur depuis 1836, ce n'est qu'en 1866 qu'il fut nommé officier.

—La *Semaine financière* annonce que le gouvernement espagnol a obtenu d'un syndicat de banquiers français, représenté par la maison Fould, un prêt de 100 millions de réaux (25 millions de francs), au taux de 22 0/0.

—On mande de Girgenti à la *Fanfulla* :

"On a enlevé, hier soir, à quelques milles du chef lieu, M. Celauro, rentier. On demande fr. 100,000 de rançon. Les troupes et les agents de la sûreté publique se sont mis en campagne; on espère arrêter les malfaiteurs."

LA COMPAGNIE TRANSATLANTIQUE FRANÇAISE.—Au moment où plusieurs lignes de steamers suspendent leurs services, nous voyons avec plaisir que la Compagnie transatlantique se met en mesure d'augmenter les départs de ses diverses lignes. Nous lisons à ce sujet dans le *Messager Franco-Américain* :

C'est décidément au mois de juillet prochain que la Compagnie transatlantique commencera son service hebdomadaire entre le Havre et New-York. Les journaux du Havre annoncent qu'en juillet cinq départs auront lieu pour New-York, les 3, 10, 17, 24 et 31 du mois. Les paquebots qui feront le service hebdomadaire seront le *Pereire*, la *Ville de Paris*, la *France*, l'*Amérique*, le *Saint-Laurent*, le *Washington* et le *Labrador*. Ce dernier est un navire neuf dont la construction s'achève dans les chantiers anglais.

Comme nous l'avons annoncé, la Compagnie transatlantique a aussi organisé un nouveau service mensuel entre le Havre et l'isthme de Panama. Les paquebots de la nouvelle ligne partent du Havre le 19 de chaque mois et font escale à Bordeaux, d'où ils repartent le 24. Ils touchent à Saint-Thomas en se rendant à Colon-Aspinwall. A Saint-Thomas, leur arrivée coïncide avec le départ des steamers auxiliaires de la Compagnie pour Puerto-Rico, Cap-Haïtien, Port-au-Prince, Santiago de Cuba, Kingston (Jamaïque), Sainte-Marthe et Savanilla (Colombie). A Colon-Aspinwall, il y a correspondance, par voie de Panama, avec les lignes anglaises et américaines du Pacifique.

On sait qu'en outre la Compagnie transatlantique a deux départs par mois de Saint-Nazaire, le 7 pour la Martinique et l'isthme de Panama, avec correspondances pour la Guadeloupe, Sainte Lucie, Trinidad, les Guyanes et le Venezuela; le 20 pour la Martinique et Veracruz, avec correspondances pour la Guadeloupe, la Havane et le Venezuela.

NAVIGATION TRANSATLANTIQUE. — Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Une dépêche du Havre annonce que le steamer *Holsatia*, de la ligne hambourgeoise, qui devait effectuer son voyage le 6 et nous apporter la malle française de cette date, a été retenu cinq jours à Hambourg par les basses eaux et n'a pu partir du Havre que le 12. La malle du 6 doit être attendue par le steamer de la ligne Cunard l'*Abyssinia* mercredi ou jeudi prochain.

Le steamer *Abbotsford*, de la Red Star line, vient d'arriver d'Anvers, après un voyage de 108 jours pendant lequel il a eu une série d'accidents et d'aventures. Voici ce que rapporte le capitaine de l'*Abbotsford* :

"Nous sommes partis d'Anvers le 28 novembre 1874 avec 460 passagers. Tout a bien marché jusqu'à notre arrivée au large de Douvres, où nous avons stoppé cinq ou six minutes pour débarquer notre pilote. Pendant ce temps d'arrêt, le steamer anglais *Indus*, de la Peninsular and Oriental Steamship Company, est venu se jeter sur nous. L'*Indus* sortait du détroit comme nous, et c'est en voulant passer trop près du steamship qu'il a provoqué la collision. Notre étrave a été enlevée jusqu'à trois pieds de la ligne de flottaison. Cet abordage a eu lieu près de l'endroit où le navire d'émigrants *Northfleet* était coulé bas, il y a deux ans, par le vapeur espagnol *Murillo*. L'affaire est portée devant les cours d'amirauté anglaise. Le lendemain, l'*Abbotsford* entrait dans la Tamise pour débarquer ses passagers qui furent transférés sur un autre steamer. Il fallut un mois pour réparer à Londres les avaries faites par l'*Indus*.

"Le 22 décembre, nous avons de nouveau pris la mer, avec quarante passagers embarqués à Londres. Notre voyage jusque vers le milieu de l'Atlantique s'est effectué sans accident, mais arrivés par 35 degrés de longitude ouest et 50 degrés de latitude, nous avons rencontré une tempête pendant laquelle notre hélice a été enlevée entièrement sans qu'il en restât aucun vestige. Avant le départ de Londres, l'hélice et la quille avaient été visitées par l'inspecteur du Lloyd, et je ne m'explique pas sa rupture. Forcé de marcher à la voile, je résolus de rebrousser chemin vers Queenstown. La côte d'Irlande fut signalée le 12 janvier. Pendant un violent coup de vent du sud-ouest, au large de Fastnets, nous aperçûmes le steamship *Pennsylvania*, et nous fîmes des signaux pour qu'il nous prît à la remorque. Mais la mer était tellement grosse qu'en s'approchant de nous, le *Pennsylvania* vint nous heurter par le travers, en enfonçant la muraille du navire sur une longueur de 10 pieds, au-dessus de la ligne de flottaison. Le compartiment de l'avant fut bientôt rempli d'eau, mais le navire était solide, et l'accident n'eut pas d'autres conséquences. Le lendemain, le *Pennsylvania* put enfin nous prendre à la remorque et nous conduire à Queenstown. La réparation des avaries de l'hélice et de la coque a duré plus d'un mois, et ce n'est que le 24 février que nous avons pu nous remettre une troisième fois en route pour New-York, avec dix-neuf passagers. Pendant toute la traversée, nous avons lutté contre de forts vents d'ouest, et le 4 mars contre une tempête qui a duré trente heures. Ce voyage est le plus accidenté que j'aie jamais fait depuis vingt-cinq ans."

—S'il faut en croire la *Gazette de Dresde*, les beaux jours de la schlague sont prêts à refleurir dans la vertueuse et piétiste Allemagne. D'après l'organe des libéraux-nationaux saxons, "depuis l'abolition de la bastonnade, on a constaté une recrudescence considérable dans tout l'empire d'Allemagne des crimes et délits contre les personnes. Les malfaiteurs ne se trouvent pas punis par l'incarcération ; beaucoup d'entre eux, dans les temps de pénurie, ne sont même pas fâchés d'être logés et nourris aux frais de l'Etat. Aussi tous les esprits sérieux et honnêtes réclament-ils le retour aux usages du bon vieux temps, c'est-à-dire le respect de la loi assuré par l'application de la schlague. Il est à espérer qu'on fera droit à ces énergiques réclamations," du moins, c'est l'avis de la *Gazette de Dresde*, qui engage vivement la presse à entreprendre une campagne en faveur de ce moyen répressif et civilisateur.

LE GAZ A YEDO.—Le *Japan Mail* nous apprend que Yedo a été éclairé au gaz pour la première fois le 18 décembre au soir.

—Le *Gaulois* publie la nouvelle suivante :

"Mme la princesse de Metternich, qui est depuis quelque temps à Paris, où elle est venue pour chercher ses deux filles, au couvent du Sacré-Cœur, va repartir pour l'Autriche dans les premiers jours de mars.

"Quant au but de ce voyage, le voici :

"La princesse se rend au château de la princesse Auersperg, où des représentations théâtrales fort brillantes vont commencer. Entre deux pièces du répertoire français, on donnera *quatre grands tableaux vivants*, dont on dit merveille, et dont les répétitions ont déjà commencé. Or, les principaux personnages de ces tableaux doivent être tenus par Mme de Metternich, la baronne de Lowenthal, et plusieurs autres dames et cavaliers appartenant à la plus haute aristocratie viennoise.

"M. Got, de la Comédie-Française, part également pour Vienne, où il tiendra, dans les salons de la princesse Auersperg, les principaux rôles des pièces qui doivent y être représentées."

—PAU, 23 fév. 2 h. 5 min. soir.—De magnifiques obsèques ont été faites ce matin à l'infant don Sébastien de Bourbon et Bragance. Le roi Alphonse XII s'y était fait représenter par don Aritizabal, l'un de ses chambellans. Le cortége était immense : les généraux Pourcet et Saint-Hilaire, la Cour d'appel de Pau, les tribunaux civils et de commerce la municipalité, les administrations, les confréries de la ville y assistaient.

10,000 curieux au moins se trouvaient sur le parcours ; 1,500 soldats ouvraient ou fermaient le cortége ou formaient la haie ; 50 carrosses suivaient.

Pendant la cérémonie, la musique du Casino s'est fait entendre.

50 coups de canon ont été tirés. La duchesse de Madrid, femme de don Carlos, assistait au service, dans l'église.

LES CRIMES DU PÉTROLE. — Dimanche dernier, vers neuf heures du soir, à Metz, toute une famille, composée du père, de la mère et de deux jeunes enfants, a été victime d'un terrible accident.

La femme, ayant eu la malheureuse idée de verser du pétrole dans une lampe allumée, en répandit accidentellement quelques gouttes sur ses vêtements, qui prirent feu aussitôt. Ensuite en faisant un mouvement pour l'éteindre, elle renversa la lampe, qui alors occasionna une explosion dans la chambre, du reste très petite. Le mari, en voulant porter secours à sa femme, se brûla lui-même.

C'est dans cet état que tous deux, affolés de terreur, prirent leurs enfants dans leurs bras et cherchèrent à fuir.

Des voisins, ayant aperçu la chambre en feu, s'empressèrent d'accourir et d'étouffer les flammes qui dévoraient ces malheureux ; c'est à peine si l'on obtint d'eux quelques paroles incohérentes.

Le mari et la femme furent transportés immédiatement à l'hôpital Bon-Secours et les deux enfants à l'hospice Sait-Nicolas.

La mère et le petit garçon sont morts dans la nuit ; le père et la petite fille sont dans un état désespéré.

—Le vol commis ces jours derniers à Bordeaux, chez M. Rafin, demeure inexplicable, dit la *Gironde*, en ce qui concerne les moyens employés.

Les voleurs n'ont guère laissé de traces. La porte extérieure a été ouverte sans effraction; le coffre-fort a été également ouvert sans difficultés, M. Rafin, paraît-il, n'ayant pas l'habitude de se servir du secret lorsqu'il est présent à Bordeaux. C'est à peine si les malfaiteurs ont été obligés de forcer quelques tiroirs. Ils ont laissé tomber un *monseigneur* et une lanterne dans un corridor de l'entre-sol.

Le vol est considérable : 20,000 fr. en or, ou en billets de Banque; 200,000 fr. en valeurs (billets, traites ou obligations), diverses pièces d'argenterie.

Le coup fait, les mystérieux visiteurs ont songé à se restaurer : ils ont bu des liqueurs et mangé des fruits.

Un petit chien de garde très vigilant, qui couche au rez-de-chaussée, n'a pas aboyé. Tout fait donc supposer que les voleurs connaissaient parfaitement les lieux et les êtres de la maison, et qu'ils n'ont travaillé qu'à coup sûr.

—Le *Tam Tam* s'occupe volontiers d'étymologies; il en trouve de drôles... pour les amateurs. Exemple :

—Quelle est l'étymologie de *Housse*.

—Housse de fauteil?

—Oui; ainsi nommée parce que c'est *là où t' qu'on s'assoit* !

Causerie Scientifique.

Encore une maladie régnante.—La coqueluche.—La toux convulsive.—Le parasite de la coqueluche.—Traitement parasiticide.—La coqueluche s'attaque à tous les âges.—Dangers que courent les savants.—Brouillards de mars gelées de mai.

En même temps que les médecins constatent un assez grand nombre de cas de grippe, ils remarquent une plus grande fréquence de la maladie singulière qu'ils ont appelée coqueluche, à cause de l'inspiration sibilante qui termine les quintes convulsives et qui rappelle en partie le chant du coq.

Comme la grippe, et d'une façon plus évidente que celle-ci, la coqueluche est contagieuse. C'est ce fait depuis longtemps reconnu qui sans doute a donné lieu au proverbe : "Il est la coqueluche de tout le monde", qu'on applique aux personnes assez heureuses ou habiles pour capter l'admiration universelle.

Quoi qu'il en soit, la coqueluche est une maladie excessivement désagréable. Elle n'est pas dangereuse heureusement, mais ses symptômes sont effrayants. Les crises de toux sont longues, elles durent parfois plus d'une minute et se répètent à intervalles plus ou moins rapprochés. Cela débute brusquement; c'est d'abord un peu d'oppression, puis un chatouillement vers le larynx; les mouvements respiratoires s'accélèrent; la physionomie du malade revêt un caractère d'anxiété et d'effroi, et enfin la toux se déclare et ses secousses sont si rapides, si multipliées, si soudaines, que la respiration devient impossible; l'air ne rentre plus dans les poumons et aussitôt un commencement d'asphyxie se manifeste. La face se congestionne et bleuit, les yeux sortent de leurs orbites et se couvrent de larmes, parfois sanglantes; les veines du cou sont distendues, et les artères battent violemment; enfin une sueur froide inonde la face et le cou du malade. La congestion de face est parfois poussée à un degré tel que le sang s'échappe par le nez, les yeux et les oreilles.

Quand les phénomènes d'asphyxie ont atteint cette période d'acuité, de petites inspirations rapides et saccadées viennent interrompre la quinte de toux et enfin une longue inspiration sifflante et caractéristique vient terminer l'accès, en même temps que le patient rend une certaine quantité d'un liquide filant, albumineux.

La violence des quintes n'est pas du tout en rapport avec l'intensité de la maladie. celle-ci est loin, en effet, d'affecter l'état général du malade. On voit assez ordinairement les enfants atteints de coqueluche reprendre immédiatement après l'accès leurs jeux et leur gaîté. Ce n'est que lorsque la maladie se prolonge démesurément et quand les quintes sont très multipliées, que la santé de l'enfant peut en être fâcheusement influencé.

La maladie guérit souvent toute seule et par le simple changement d'air et de lieu, ou par le temps; il est rare qu'elle se prolonge au-delà du troisième et même du second mois. Elle est peu dangereuse par elle-même et n'acquiert un peu de gravité qu'en raison de la jeunesse du malade ou des complications (telles que bronchite, pneumonie, pleurésie, méningite, etc.) qui peuvent survenir pendant le cours de la période convulsive.

La coqueluche étant éminemment contagieuse tout porte à croire que sa cause est le développement insolite d'un parasite quelconque dans les voies respiratoires. On a en effet trouvé dans les mucosités rejetées par les malades un petit champignon dont la présence explique assez bien l'irritation des muqueuses et l'exagération de leurs sécrétions.

De là à instituer un traitement rationel de la maladie, il n'y a qu'un pas. Il faut tuer le végétal parasite et s'opposer à son développement. Parmi les substances parasiticides les plus efficaces, on choisira le goudron, l'acide phénique, l'iode, même l'ammoniaque, etc., qui, plus ou moins rapidement, feront disparaître la toux convulsive et par conséquent la maladie. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on s'entourera de toutes les précautions que l'hygiène conseille de prendre en tout temps et plus particulièrement en pareil cas. Les malades éviteront l'impression du froid, ils prendront l'air chaque jour et suivront un régime aussi tonique et fortifiant que possible.

Il est peu d'enfants qui échappent aux atteintes de la coqueluche, et, comme celle-ci ne frappe habituellement qu'une fois le même individu, il est rare de voir des adultes encoqueluchonnés. Le fait s'observe pourtant quelquefois et prouve que personne, à aucun âge de la vie, n'est à l'abri de la contagion qu'à la condition de lui avoir payé un pénible tribut.

Le champ de bataille du savant est son laboratoire, et si paisible, si tranquille, si calme qu'il paraisse, les dangers n'en sont pas absents, et les accidents les plus terribles et les plus inattendus viennent parfois subitement interrompre le cours d'une longue suite d'expériences.

MM. Henri Sainte-Claire Deville et Debray faisaient dans le laboratoire de chimie de l'Ecole normale des études sur un métal qu'on trouve dans les minerais dont on extrait le platine, sur le ruthénium.

Déjà ils avaient préparé une certaine quantité d'une combinaison de ce métal avec l'oxygène, combinaison qu'ils avaient nommée acide hyperruthénique. Il s'agissait de constater, à l'aide de l'expérience directe, à quelle température ce nouvel acide entrait en ébulition, et de plus, de fixer la densité de sa vapeur.

L'acide était donc exposé dans une capsule ou un matras ou une cornue, à l'action de la flamme d'un bec de gaz. Quand, à certains indices que les chimistes connaissent bien, l'un des deux expérimentateurs s'aperçut qu'il se passait quelque chose d'anormale et qu'une explosion était à craindre.

Il ne se trompait pas; à peine avait-il en le temps de se pencher et de saisir le robinet du bec de gaz pour le fermer, qu'une épouvantable détonation se fit entendre.

Les deux savants furent renversés par un choc terrible. Mais dès qu'ils purent se relever, ils constatèrent avec joie qu'ils en étaient quittes pour quelques brûlures et meurtrissures, et furent tout étonnés de n'avoir point reçu de blessures plus graves et de contusions plus fortes. La violence de l'explosion les avait sauvés. Tout avait été non seulement brisé, mais littéralement réduit en poussière. Cornues, tubes, fourneaux, flacons, et les murs mêmes, tout autour de nos deux savants avait été pulvérisé. C'est à cet excès même de puissance destructive qu'ils durent d'échapper à une mort épouvantable.

Au moyen âge, de tels accidents se présentèrent souvent, et l'on ne manqua pas d'affirmer que le savant souffleur qu'on traitait d'alchimiste avait péri dans une lutte suprême avec le démon, auquel il avait vendu son âme.

De nos jours heureusement, nous sommes plus civilisés, plus instruits, moins fanatiques, moins superstitieux, et nous ne considérons plus comme sorciers les savants qui consacrent leur vie à l'étude et se tuent par amour pour la science. Cette fois, MM. Deville et Debray ont été épargnés par l'acide hyperruthénique, comme ils l'avaient déjà été par l'acide osmieux ; il est à craindre que leur chance ne soit pas toujours la même. On le voit, les combats paisibles de la science n'excluent pas le danger et n'exigent pas peu de courage. Le savant est toujours en face d'un danger qu'il connaît et auquel il s'expose de sang-froid. Il n'est ni entraîné par le nombre de ses compagnons, ni excité par la présence de nombreux témoins.

MM. Deville et Debray, à peine remis de la commotion terrible qu'ils avaient éprouvée, constatèrent que l'acide hyperruthénique avait été complètement et subitement décomposé en ses éléments primitifs. Le ruthénium s'était réduit en poussière impalpable, qui, à cause de son excessive ténuité, resta en suspens dans l'air et forma un nuage d'un noir intense. Ce nuage ne disparut que lentement. La réduction du ruthénium fut accompagnée de la formation d'une très considérable quantité d'ozone, dont l'odeur, forte et suffocante, incommoda beaucoup nos deux chimistes.

Quoique interrompus d'une façon si désagréable et si subite, on a pu cependant fixer avec exactitude certains points curieux de l'histoire du ruthénium et de l'acide hyperruthénique.

Ce dernier entre en fusion à 40 degrés; il bout à 101 degrés et se décompose violemment aux environs de 108 degrés. Quant au métal, il diffère notablement du platine, duquel Wœhler l'avait rapproché, Tandis que le platine n'est fusible qu'aux plus fortes températures que nous puissions obtenir dans nos laboratoires, le ruthénium fond avec une extrême facilité; il s'oxyde aisément, le platine est inaltérable ; enfin il se volatilise et le platine est, au contraire, très fixe.

Le ruthénium ne doit donc pas continuer à être rangé parmi les métaux habituellement compris dans la famille du platine, il doit en être distrait. Il est vrai qu'on le rencontre très souvent mélangé à l'état de sulfure dans les minerais de platine; mais ce n'est là qu'un mélange, il n'y a point de combinaison.

Est-il nécessaire de faire remarquer à nos lecteurs, après ce que nous venons de voir, combien la puissance brisante de l'acide hyperruthénique dépasse celle du picrate de potasse et de l'azotate d'éthyle, dont l'explosion détruisait naguère une partie des usines de M. Poirrier, à Saint-Denis, et causait la mort de plusieurs ouvriers, accumulant d'ailleurs les effets de son énergie désastreuse tout autour de l'usine, dans un espace circulaire d'un périmètre considérable. C'est à cette violence de brisement que cette nouvelle substance explosive doit son innocuité relative.

Voici le mois de mars commencé. Il convient donc de rappeler une loi météorologique fort importante, et bien qu'elle ait été découverte d'abord et formulée par les habitants de certaines régions du Nord et du centre de la France, elle n'en mérite pas moins l'attention. Grâce à elle, une grande partie de nos récoltes peut être préservée des funestes effets des gelées tardives du mois de mai. Cette loi est des plus simples et peut se formuler ainsi : "A chaque jour de brouillard du mois de mars correspond, date pour date, un jour de gelée au mois de mai." Si le brouillard s'est montré épais ou léger ; s'il a été de longue durée ; s'il s'est résolu comme en pluie, la gelée sera plus ou moins intense, elle persistera plus ou moins, de telle sorte que par l'observation attentive des brouillards du mois de mars, on peut prévoir pour ainsi dire, à coup sûr, quels jours du mois de mai les gelées sont à craindre, et par conséquent prendre en temps utile toutes les précautions que l'expérience a révélé être les meilleures et les plus efficaces.

Aussi la Société des agriculteurs de France et la Société d'acclimatation se sont-elles résolues à soumettre cette loi à une vérification aussi complète, aussi générale que possible. Elles viennent en conséquence de rédiger le questionnaire suivant, en priant les hommes de bonne volonté de tous pays de leur faire part de leurs observations.

I. *Questionnaire sur les brouillards*.—Indiquer la date des jours du mois de mars où il y a eu brouillard.

Noms de la localité et du département.

Le brouillard a-t-il été de longue durée?

A-t-il été léger ou épais ?

Comment s'est-il dissipé ?

S'est-il élevé ou est-il retombé en pluie ?

II. *Questionnaire sur les gelées*. — Indiquer la date des jours du mois de mai où il y a eu gelée.

Noms de la localité et du département.

La gelée a-t-elle été légère ou forte ?

Quels dommages a-t-elle causés ?

Il y a lieu d'espérer que, par ce moyen, on arrivera à mettre en pleine lumière la vérité et la généralité de la loi énoncée ci-dessus. Cette loi une fois bien vérifiée et bien connue, les cultivateurs seraient inexcusables s'ils ne mettaient aucun empressement à profiter des précieux avertissements qu'elle leur donne.

Quant aux moyens de mettre les plantes à l'abri de la gelée, ils sont bien connus et l'on sait que le plus commode, le plus pratique et le plus sûr est de faire sur le champ exposé aux redoutables atteintes d'un froid très vif un nuage artificiel, ce qu'on obtient à l'aide de la fumée dégagée par la combustion en plein air des huiles lourdes extraites du goudron de houille.

L. CHARMOLUE.

GUÉRIT-ON LA PHTHISIE?—Tel est le titre d'un travail de M. Guéneau de Mussy lu à l'Académie de médecine. Nous en résumons les conclusions. L'auteur ne croit pas qu'il existe un remède contre la phthisie; ce qu'il faut opposer à ce terrible mal, c'est un ensemble de moyens thérapeutiques; il admet que la phthisie peut guérir, même spontanément. Il distingue d'ailleurs avec soin la phthisie simple (pneumonie caséeuse) de la phthisie tuberculaire, mais il ne désespère nullement de la curabilité de cette dernière. Les moyens curatifs consistent en des précautions hygiéniques et alimentaires concertées avec l'habitation d'un climat plus doux tel que celui du midi de la France pendant l'hiver, l'emploi d'agents médicamenteux appropriés à l'état symptomatique, enfin la cure d'Eaux-Bonnes pendant l'été.

—La ville de Châteauroux est sous le coup d'une émotion profonde causée par un épouvantable et mystérieux événement. Deux jeunes mariés, M. et Mme L... D..., négociants, rue Grande, étaient, vers huit heures du matin, trouvés morts dans leur chambre, tous deux en costume de nuit. M. D... étendu en travers du lit, la tête penchée en dehors; la jeune femme couchée sur le tapis, la tête tournée vers le pied du lit, sur lequel on trouva des traces de vomissements. Sur les lèvres du mari apparaissait une écume d'un blanc jaunâtre; chacun d'eux avaient les mains appuyées sur le ventre, indice certain qu'ils avaient éprouvé de vives douleurs intestinales.

Du reste, dans l'appartement, rien qui pût faire supposer une mort par asphyxie; point de fleurs sur les meubles, le feu tout préparé dans la cheminée n'avait pas été allumé. On a trouvé sur la cheminée un flacon d'éther encore intact et un autre flacon contenant de la fleur d'oranger déjà entamé; sur la table de toilette un petit verre contenait un peu d'eau.

La mère de M. L. D..., prévenue aussitôt que le terrible événement fut connu, accourut sur les lieux, où se rendirent en même temps MM. les docteurs Jules Robert et Henri Robert. Le procureur de la république, accompagné d'un de ses substituts et le commissaire de police arrivèrent à leur tour, et les premières constatations eurent lieu sur-le-champ et se poursuivirent dans la journée.

On se perd en conjectures, dit le *Moniteur de l'Indre*, sur les causes de ces deux morts inexplicables. M. et Mme L. D... étaient mariés depuis trois mois; la jeune femme était grosse de deux mois; ils avaient la jeunesse, la fortune; tout leur souriait dans la vie.. Mardi soir, ils avaient dîné chez Mme D..., la mère du jeune époux, avec d'autres parents et amis, et, vers neuf heures et demie, ils étaient rentrés chez eux.

On affirme que les médecins parlent d'empoisonnement.... Ce qui paraît certain, c'est que la mort a dû être foudroyante, la position des corps semble l'indiquer.

M. D... n'avait qu'à étendre la main pour tirer le cordon d'une sonnette et appeler ainsi du secours: la force lui a manqué. Mme D... a pu se lever et a voulu allumer la bougie placée sur la table de nuit; la boîte d'allumettes trouvée sur le tapis, auprès d'elle, l'indiquerait.

QUATORZE ÉVASIONS A CAYENNE.—Des correspondances de Cayenne apportent la nouvelle de l'évasion de quatorze condamnés enfermés au pénitencier de Kouron.

La première bande avait comme *meg chef*, en argot du bagne, un nommé Gautran, connu sous le sobriquet de Jean.

La deuxième était commandée par un forçat du nom de Taillefer.

Dans les deux bandes se trouvaient des Arabes.

Après avoir erré quelques jours dans les solitudes des forêts, les malheureux évadés se trouvèrent sans vivres, sans eau.

Quand la famine vint torturer l'estomac des Arabes, tous leurs instincts féroces se réveillèrent, et un soir que les trois Français qui formaient avec quatre Africains la première bande, étaient partis à la recherche de quelques racines à ronger, ces bêtes fauves tirèrent au sort, et, le Jean, déchiquetèrent son cadavre, firent rôtir les chairs pantelantes, et se régalèrent de cet horrible festin.

Deux jours après, les deux bandes se retrouvèrent.

Gautran, le chef de la première bande, fut alors jaloux de l'autorité de Taillefer, le chef de la deuxième, et résolut de l'assassiner.

Ce projet ne fut pas long à être exécuté. Il entraîna quelques uns de ces hommes, et, la nuit suivante, Taillefer fut attaqué pendant son sommeil; quatre hommes se jetèrent sur lui, armés de couteaux, de sabres et de bâtons; il reçut un coup de couteau dans la région du cou, un coup de sabre à la tête, un second sur le bras.

Cette volonté, son caractère énergique le sauvèrent encore une fois.

L'extrême faiblesse qu'il éprouvait provenait évidemment de la perte de son sang. Il était couvert de nombreuses blessures.

Après cette épreuve, il reprit sa marche, et, vers la fin du jour, ce fut avec une joie bien grande qu'il se retrouva à son point de départ, au pénitencier de Kouron; il se hâta de se rendre devant ses chefs. Il était temps, du reste, son épuisement était au comble.

Quoique ses blessures fussent très graves, on parvint à le sauver.

Sur ses indications, de nombreuses patrouilles partirent à la recherche des forçats évadés, et dix-huit jours après, on en ramenait dix sur treize au pénitencier de Kouron; les trois autres étaient morts de faim.

Gautran, le chef de la première bande, celui qui avait voulu assassiner Taillefer, fut jugé, condamné à mort et exécuté dans les vingt-quatre heures.

Son exécution a eu lieu en présence de tous les forçats.

Quant aux autres évadés, ils furent soumis à différentes peines.

—On lit dans l'*Echo de l'Est* :

Un convoi de canons se chargeait par la culasse et provenant des forges de Fourchambault (Nièvre) est arrivé à Verdun.

Ces canons sont destinés à l'armement de la place et des redoutes dont la construction est poussée avec activité.

260 travailleurs, appartenant au 77e et au 135e de ligne, sont arrivés à Verdun, pour être employés à ces travaux.

—On mande de Girgenti (Sicile), au *Fanfulla* :

"On a enlevé le 20, à quelques milles du chef-lieu, M. Celauro, rentier. On demande 100,000 fr. de rançon. Les troupes et les agents de la sûreté publique se sont mis en campagne; on espère arrêter les malfaiteurs."

—La robe-fourreau, qui est aujourd'hui la seule toilette possible des femmes; cette robe, qui met toutes les formes en saillie et dessine tous les mouvements, a trouvé son pendant, pour les hommes, dans la grande lévite-sac, dont s'affuble la haute gomme, et qui donne à celui qui la porte l'aspect d'un échalas ou d'un tonneau, selon qu'il est gras ou maigre. La lévite-sac a créé une appellation nouvelle, qui remplace avantageusement l'ancienne. Les *petits crevés* ont vécu ; on dit, aujourd'hui, les *grands allongés*.

Cela dit, pour les personnes qui veulent être tenues au courant des modes nouvelles et des nouvelles désignations.

—Quelques jolis dessins, signés Cham, dans la série du dimanche au *Charivari* :

Une dame montre avec colère à son domestique une porcelaine réduite en morceaux.

—Ma belle tasse de Chine cassée! s'écrie-t-elle.

—Madame n'ignore pas que son empereur est mort. Ça lui aura probablement porté un coup.

Quelques passants sont arrêtés devant les affiches de spectacle, modifiées conformément à l'avis de M. Sarcey pour les représentations de jour. On y lit :

Le Songe d'un jour d'été.

Coppelia, ballet de M. Jourter (pour Nuiter), et le *Fils du Jour*, jadis le *Fils de la Nuit*.

Citons encore Mlle Sarah Bernhardt en *Fille de Roland*, se réfugiant dans le fourreau de Durandal pour échapper à l'amour de Gérard.

—Savez-vous comment on appelle maintenant les honorables qui font partie du groupe Galloni d'Istria, Levert et consorts?

—Des bonapartistes.

—Non, on les appelle les députés de la *peine au peuple*.

—Cham dînait chez la princesse J.... Un comte italien vantait (avec raison, mais un peu longuement) les palais de Venise.

—Dans mon palais, disait-il, les plafonds sont si élevés qu'il faut une lorgnette pour voir les rosaces.

Cham poussa un profond soupir.

—Ah! monsieur! quelle différence avec mon appartement des Batignolles!... Chez moi, les plafonds sont si bas qu'on ne peut manger que des *soles* !

Au dernier bal de l'avenue Friedland, un domino fort entouré trouvait une épigramme pour chacun.

—Eh bien, et moi! lui crie Alexandre Dumas, tu ne me dis rien?

Le domino :

—Oh! après d'Haussonville, ce ne serait pas généreux....

Notes de la *Vie Parisienne* :

Dans les conversations politiques et militaires, les Français sont tous de grands ministres ou de grands généraux méconnus.

En Angleterre et en Amérique, les femmes se font médecins. Il n'y avait donc pas assez de malades.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Société des artistes réunis sous la direction de M. Momas.

Dimanche 21 mars 1875.

LES HUGUENOTS

Grand opéra en 5 actes.

21 mars—1f

Théâtre St.-Charles

BEN DE BAR

PENDANT UNE SEMAINE

SALLE ST-PATRICK.

Grand Concert 2 Avril 1875,

Pour venir en aide à la veuve et aux orphelins de Charles Brichard, tué le 14 septembre.

DAMES PATRONESSES

Concert des Vieilles Gens

AU BÉNÉFICE DE L'ASILE DES VIEILLARDS INFIRMES.

Dirigé par LES PETITES SŒURS DES PAUVRES

DAMES PATRONESSES

WATTS,

Et aura lieu— A LA SALLE ST. PATRICK, Le Mercredi soir, 31 Mars 1875.

Bureaux de New Orleans City Railroad Company.

C. C. LEWIS

Bureaux du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.

J. N. AUGUSTIN

Office of the Merchants' Mutual Insurance Co.

I. N. MARKS, Président. T. PRUDHOMME

R. H. BENNERS, Secrétaire. JAS BOYCE

—THE—

Firemen's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.)

DIRECTEURS

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 5.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.

Témoignage local.

Restaurants, Hôtels, &c.

Hôtel et Restaurant —DE— H. MATARAN, No 21 Beekman Street, New-York.

Cosmopolitan Eating House

Restaurant des Quatre-Saisons

Commercial Restaurant,

MM. GERMAIN & AUGUSTE

Collége Commercial de Dolbear.

LEVI DOLBEAR

Réparations de Casseroles.

L. VIPLE,

8 Rue Bourbon,

Près Canal.

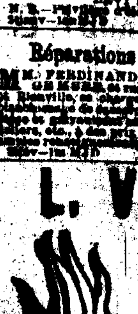

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Théâtre des Variétés

AU SINGE QUI VISSE.

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

Chapeaux ! Chapeaux ! AU MAGNOLIA.

PIERRE PAVIA

AU PROGRES. ERNEST GABAUD,

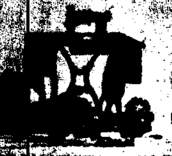

L. C. ARNY,

L. GIROT,

$50, $100, $500, $1000,

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULON,

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans

JOS. DAVID,

MARRETT & CAMMACK

W. C. COYLE & CO.,

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

VENTES JUDICIAIRES.

Arthur Poissy vs. Robert Miller

EUGENE WAGGAMAN

EUGENE WAGGAMAN

EUGENE WAGGAMAN

EUGENE WAGGAMAN

Vins, Liqueurs, Provisions, &c.

CAZAUX & VERGNOLE

Vins, Cognacs et Cordiaux.

Deuxième séance professionnelle du Dr Gustin à la Nlle-Orléans.

GEO. MERZ.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

PAR M. W. NEWMAN.

LOTERIES.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

BLOOD FERTILIZING WORKS OF NEW ORLEANS.

FERTILISEURS.

GEO. VILLE.

Substances fertilisantes.

Compagnie d'Arrosoirs Chapman

J. BRANDIN FILS, Agent.

A. Carrière & Co.,

Banque d'Epargne des Citoyens. GRUNEWALD HALL.

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLÉANS

VICOMTE PAUL D'ABZAC

Avis du Clearing House.

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO

PAR S. GUINAULT.

MEUBLES.

GROCERIES

GROCERIES ET CAFÉ.

Compagnie d'Assurances Mutuel du Sud.

Avis aux Contribuables.

Notice to the Public & Taxpayers

ASSURANCE SUR LA VIE

New York Life Insurance Company

COPES & OGDEN, Agents Généraux.